

# L'autre démocrate

Le 23 février 2004, no. 2

## Triste victoire

Pour ceux et celles qui ont lu la Sentence arbitrale

### Un document étonnant

Pour ceux et celles qui n'ont pas encore lu la Sentence arbitrale sur la fermeture (il y a un an et demi) du département d'Électrotechnique, tout ceci va paraître incompréhensible. Le syndicat peut vous fournir des copies de ce jugement déposé au greffe du Bureau du commissaire général du travail. De toute façon, une assemblée générale spéciale aura lieu bientôt pour nous fournir toutes les informations sur cette «victoire» syndicale.

Ce que vous lirez, ou avez déjà lu, est difficile à croire. Moi-même, j'ose à peine y croire; je voudrais ne pas le croire. Dans cette Sentence, notre directeur des études, qui a suscité et suscite encore tant d'espoirs, est traité de manipulateur et de personne qui cherche la confrontation et manque de transparence.

### L'avenir

Notre directeur regrette-t-il d'avoir refusé de communiquer le

rapport du tuteur d'Électrotechnique à la Commission des études? Referait-il la même chose si tout était à recommencer?

L'arbitre dit que les administrateurs se sont «tirés dans le pied» en refusant l'accès à ce rapport. Vont-ils se tirer dans l'autre pied en contestant cette sentence arbitrale? Ou vont-ils s'amender et dire regretter leur attitude? Tout cela reste à voir.

Après deux semaines de réflexion, je crois qu'il n'est pas précipité de partager nos réflexions pour agir collectivement. Un p'ti *Démocrate* de quelques lignes ne rend pas justice à cette «victoire». Je ne propose pas de sortir le champagne, mais si ce jugement était le début de la fin de la confrontation, de la manipulation et du manque de transparence, il y aurait effectivement de quoi fêter.

Bernard La Rivière